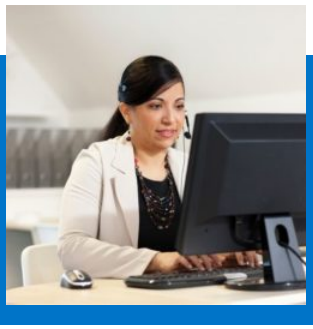

Formation agent administratif polyvalent transport

Personnes concernées
Toute personne désireuse d'intégrer une entreprise de transport.

Objectifs de la formation
Être capable d'occuper un poste polyvalent au sein d'une entreprise de transport, industrielle ou commerciale. Savoir gérer les opérations courantes inhérentes aux entreprises. Connaître les éléments réglementaires et sociaux particuliers aux entreprises de transport et de cette activité professionnelle.

Contexte
Véritable collaborateur du chef d'entreprise et/ou des services d'exploitation ou de logistique, l'agent administratif peut, selon les entreprises, occuper des fonctions larges et variées. Il devra donc faire oeuvre de polyvalence et de capacité d'adaptation.

Contenu de la formation
LES ACTIVITÉS TRANSPORT
- L'organisation des transports (les transports routiers par lots, groupage, affrètement…),
- Les différents modes de transport (ferroviaires, multimodaux…),
- Les parties concernées dans les contrats transport.

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUES DES ENTREPRISES
- Les indicateurs de gestion (les formes de paiement et de financement),
- Les chiffres clefs (les coûts de revient, les tableaux de bord…),
- La mesure des performances,
- Les organismes de collectes et interfaces publics.

LA RÉGLEMENTATION SOCIALE DES TRANSPORTS
- La réglementation sociale du transport,
- La réglementation en travail communautaire,
- Les éléments du salaire, la couverture sociale, les AT etc.

LA RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE DU TRANSPORT
- Les contrats de transport, de location, d'affrètement,
- Les conditions d'accès à la profession, les documents spécifiques,
- La coordination des transports en France.

LES ACTIVITÉS CONNEXES AU METIER
LES POLITIQUES QUALITÉ
- Les normes ISO,
- Les normes AFNOR,
- Les normes internes,
- Les documents et procédure qualité.

LES POLITIQUES SÉCURITÉ
- Les plans de sécurité,
- La sûreté,
- La protection des salariés,
- Le document unique.

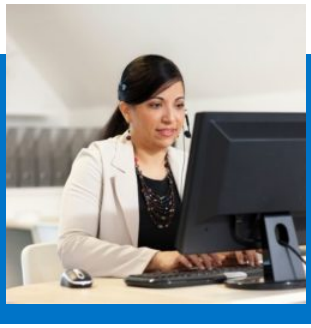

Formation agent administratif polyvalent transport

Prérequis
Les participants à cette action doivent posséder un niveau V (IV de préférence) ou une expérience professionnelle validée

Durée
Variable selon le centre de formation

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques
Evaluation au fur et à mesure de la progression

Validation des acquis
Attestation de fin de formation

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info